



L'action collective est porteuse de toutes les victoires

La CGT, une force de référence qui compte

Pour plus de proximité, plus de réactivité, plus d'autonomie et plus d'efficacité face à une direction et des projets gouvernementaux dont les ambitions s'opposent de plus en plus aux intérêts des salariés et aux services publics, la CGT de Radio France s'est constituée en 1991 en syndicat d'entreprise. La CGT, c'est une vie syndicale collective et démocratique (réunion du bureau chaque semaine, commission exécutive tous les deux mois, congrès avec élection du ou de la secrétaire général(e) tous les 2 ans). Un syndicat affilié et partie prenante active à la Fédération du Spectacle CGT ainsi qu'au Syndicat National Radio et Télévision, à l'union locale du 16ème arr., à l'union départementale de Paris. Enfin un syndicat d'entreprise confédéré à la première confédération syndicale de France qui vient de vivre son 48ème congrès à Lille. Une CGT Radio France qui participe aux négociations au niveau ministériel pour tout ce qui concerne la radio.

La CGT pour défendre des valeurs, la CGT pour se défendre au quotidien

- une CGT qui refuse que les directions successives confondent «service public » et «service au gouvernement »
- défend le droit à la culture et à l'information de qualité, avec un accès gratuit pour tous et toutes, sur l'ensemble du territoire, qui défend la redevance audiovisuelle et un financement pérenne indépendant des publicitaires et des pouvoirs politiques
- se bat pour le maintien des conventions collectives, la notre et celle des journalistes avec son avenant audiovisuel, pour le maintien et le respect du code du travail
- se bat pour l'unité de l'audiovisuel public, radio et télévision
- se bat pour l'augmentation générale des salaires et l'augmentation de la valeur du point d'indice de la convention collective
- se bat pour l'amélioration des conditions de travail
- se bat pour que le CDI reste la règle de l'emploi, se bat contre la précarité et la flexibilité (grève contre le CPE et le CNE...)
- considère que le droit de grève est un droit inaliénable, non négociable
- combat la montée des communautarismes sociaux, culturels et religieux, qui combat le racisme, la xénophobie, le sexisme et l'homophobie
- combat le harcèlement moral, la souffrance au travail et se bat pour que l'entreprise donne à chacun et chacune ce à quoi il a droit : le respect et la dignité.

Contester, mobiliser, proposer, négocier, c'est la démarche de la CGT quel que soit le niveau de négociation (gouvernement, secteur d'activité, entreprise, localité...) avec des délégué(e)s syndicaux et des élu(e)s qui s'investissent.

Un syndicat qui sait dire NON (réforme de la DGATTN, Plan Bleu), mais qui sait aussi négocier et signer des accords lorsqu'ils sont une amélioration de la convention collective et des conditions de travail des salarié(e)s.

Enfin, un syndicat qui se bat pour l'unité syndicale chaque fois que l'unité se fait à partir, et dans le respect, des revendications des salarié(e)s.

Paris, le 2 mai 2006

SNRT-CGT de RADIO FRANCE 116, avenue Kennedy 75220 PARIS CEDEX 16 pièce 9533

☎ 01 56 40 28 83 ☎ 01 56 40 34 05 ✉ e-mail contact@cgt-radiofrance.org

Site internet : <http://www.cgt-radiofrance.org>